

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

France. — La Société de tir de Besançon fait connaître que son *grand concours annuel et international* aura lieu les 12, 13, 14 et 15 juin prochain ; la circulaire est conçue en ces termes :

« Le tir comprendra notamment :

1^o A 200 mètres :

6 cibles à la carabine, toutes armes admises ;

2^o A 600 mètres :

4 cibles de campagne pour armes de guerre de tous systèmes.

(Ce tir à 600 mètres, qui vient d'être établi, contigu à notre stand, et qu'on inaugurerà à cette occasion, sera un attrait que peu de Sociétés peuvent offrir et que les amateurs sauront apprécier.)

3^o Tir au fusil de chasse (cibles fixes) ;

4^o Tir au sanglier (cible mobile) ;

5^o Enfin, tir au pistolet, au Flobert, etc., etc.

N.-B. — Armes et cartouches fédérales à la disposition des amateurs.

Sans pouvoir vous donner encore la liste de nos prix, dit la circulaire adressée aux tireurs étrangers, nous pouvons vous assurer d'avance qu'ils seront assez brillants pour satisfaire les tireurs les plus habiles, et aussi assez nombreux pour que tous puissent y prétendre.

Dès que notre programme sera arrêté, nous vous le ferons parvenir. En attendant, veuillez prendre en note la date ci-dessus et nous réserver votre visite.

Veuillez être assez obligeant pour faire part de la présente aux tireurs de votre société et à vos amis qu'elle pourrait intéresser.

Croyez, Monsieur, à tout le plaisir que nous aurons à vous recevoir, et agréez d'avance l'expression de nos sentiments de bonne confraternité.

Nota. — MM. les tireurs suisses seront, comme les années précédentes, admis à passer librement par les douanes frontières avec leurs armes et munitions. »

IL VIENT DE PARAÎTRE

chez

TANERA, éditeur à Paris; GEORG, éditeur à Genève et Bâle; PACHE, imprimeur à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger :

RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

EN 1870-1871

PAR

FERDINAND LECOMTE,

colonel fédéral suisse.

TOME QUATRIÈME ET DERNIER

Un volume grand in-8^o, avec 4 cartes. — Prix 10 francs.

Ce volume comprend les dernières opérations dans l'Ouest, soit de Vendôme à Laval y compris la bataille du Mans ; la campagne du Nord, soit les batailles de Pont-Noyelles, de Bapaume, de St-Quentin ; la campagne de l'Est, avec les combats de Dijon et de Villersexel, la bataille d'Héricourt et la retraite de l'armée de Bourbaki en Suisse ; enfin le siège de Paris depuis le grand bombardement du 5 janvier, avec la bataille de Buzenval. Il se termine par un chapitre d'observations générales sur les opérations de cette guerre et sur les grands camps retranchés.

Prix de l'ouvrage complet : 40 francs.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; VAN MUYDEN, capitaine fédéral d'artillerie ; CURCHOD, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger, s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.